



## Le passeport marin

# » Comment mettre en place le passeport marin dans nos unités ?



La progression technique proposée chez les Scouts et Guides de France Marins se compose de paliers prévus pour s'adapter aux trois tranches d'âge des jeunes. Trois brevets sont proposés : le "Matelot", le "Timonier" et le "Maître d'Equipage". Cet outil suivra le jeune tout au long de ses années de scoutisme.



**Le test d'aisance aquatique** est le premier document à posséder car il est obligatoire pour toutes activités sur l'eau des mineurs. Il est délivré par un maître-nageur dans une piscine. Il est symbolisé par une manille portée sur le foulard.

### LES BREVETS



**Cet insigne est celui du matelot.** Ce brevet fera découvrir au jeune le milieu marin et les premières sensations de navigation.



**Cet insigne est celui du timonier.** Il fera du jeune un équipier confirmé et le préparera à devenir chef de bord sur bateau collectif.



**Cet insigne est celui du maître d'équipage.** Ce brevet fera du jeune un bon chef de bord sur bateau collectif et un équipier confirmé du chef de bord d'un bateau habitable.

Les référentiels de ces brevets sont décrits dans la fiche action « Référentiels progression technique » dans Doc en stock

### DES ACTIVITES APPROPRIEES :

Pour des questions de progression, les différents brevets ont été associés à trois couleurs de branches adaptées à leurs capacités. Elles sont indicatives et peuvent commencer à tout âge.



## Le passeport marin

Bien sûr une grande partie des compétences sont à valider en faisant des activités sur l'eau mais pas seulement : les parties techniques et environnement peuvent être abordés à terre avec les différentes activités proposées dans les fiches animations de la boussole. (Doc en stock)



Que l'on soit à terre ou sur l'eau, il ne faut pas oublier que chez les scouts on apprend en jouant. Nous ne sommes pas une école de voile.

### LA VALIDATION :

Avant chaque activité, il est important de bien définir quelles compétences seront validées avec les jeunes.

Ces brevets sont attribués selon un processus d'auto-évaluation grâce aux grilles de critères de chacun des brevets.

Ils sont validés :

- Par le Patron d'Embarcation, le Chef de Quart ou le Chef de Flottille pour le brevet de Matelot.
- Par le Chef de Quart ou le Chef de Flottille pour les brevets de Timonier et Maître d'Equipage.
- Un moniteur d'école de voile pourra valider les trois brevets avec un chef.

### LA SUITE ?

Nous sortons maintenant du passeport.

A partir des Marins, il est possible de préparer le Patron d'Embarcation. Pour le préparer les RTM ont la possibilité d'organiser des formations. Les Marins peuvent aussi participer au Top rayé et Top ciré.

Pour les compagnons marins de plus de 18ans, il est possible de passer le Chef de Quart pour finir par la préparation du Chef de Flottille.

